PROJET D'EVALUATION DE L'ETABLISSEMENT 2025-26

validé par le Conseil Pédagogique du 17 novembre 2025 et présenté au Conseil d'Administration du 18 novembre 2025

PREAMBULE :

Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre règlementaire fixé au niveau national selon la note de service parue au B.O. le 28 août 2025. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles. Il peut être modifié en cas de force majeure. Le projet d'évaluation garantit la représentativité des résultats obtenus par chaque élève, la transparence des objectifs, méthodes et critères d'évaluation et l'équité de l'évaluation au sein de l'établissement.

CADRE GÉNÉRAL :

L'évaluation est un acte pédagogique relevant de la responsabilité de l'enseignant qui reste souverain dans sa notation. La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions ministérielles. Chaque professeur reste libre de sa progression pédagogique, de ses évaluations, de ses appréciations, dans le cadre du projet d'évaluation de l'équipe disciplinaire et de l'établissement.

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialités ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'expliciter les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre/semestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal et qui seront pris en compte par les formations post bac sur Parcoursup. Ces notes constituent pour les disciplines du tronc commun et la spécialité non poursuivie 40 % de la validation du diplôme du baccalauréat. Les 60% restants proviennent des moyennes obtenues aux épreuves terminales. Ce projet d'évaluation est à disposition des familles sur l'ENT et présenté aux élèves en début d'année scolaire par les enseignants. Son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

L'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève, liée aux objectifs de formation des programmes repris de façon synthétique dans le Livret Scolaire des Lycées (LSL). Elle prend en considération le droit à l'erreur.

L'évaluation concerne toutes les phases de l'enseignement, avant, pendant et après la situation d'apprentissage. Les élèves sont évalués sous divers formats selon les disciplines.

Deux types d'évaluations sont mises en œuvre au lycée :

Evaluation formative : Réalisée pendant la séquence, l'évaluation formative est une façon, parmi d'autres, d'accompagner les apprentissages, de guider la progression, de vérifier l'appropriation progressive des notions. Ces évaluations permettent de donner un retour personnalisé et explicite à chaque élève afin de préparer l'évaluation bilan. Elle peut prendre la forme d'exercices d'entraînement, de questionnaires, d'exposés courts, de rédactions partielles et guidées, de devoirs à la maison. Elle peut être non notée, être notée avec appréciation et un coefficient 0 ou notée avec une appréciation et un coefficient faible. La somme des coefficients des évaluations formatives ne dépassera pas la somme des coefficients des évaluations sommatives.

Évaluation bilan : Réalisée en fin de séquence, l'évaluation bilan est une évaluation qui permet aux enseignants de mesurer les acquis des élèves et de certifier leurs compétences. Elle évalue la maîtrise globale des compétences et connaissances sur des portions plus ou moins importantes des programmes. Les devoirs surveillés en classe ou les épreuves orales, les travaux de groupes, sont des exemples d'évaluations bilans auxquelles un **coefficient significatif** est attribué. Parmi elles, on trouve les évaluations bilans périodiques qui se situent en fin de période (trimestre/semestre). Il s'agit d'évaluer des parties plus importantes du programme mais aussi de préparer les élèves aux épreuves terminales. Ce sont les devoirs communs, les devoirs communs type bac, les oraux blancs, une activité expérimentale.

Afin qu'une moyenne périodique représente le niveau de l'élève, celle-ci doit se composer d'une **pluralité de notes, pondérées par des coefficients** selon le type d'évaluations menées. Une moyenne représentative doit accorder une part prépondérante aux notes obtenues à des évaluations bilans, en particulier les évaluations réalisées en fin de séquence, de trimestre ou de semestre. En effet, ce type d'évaluations permet d'attester des acquis de l'élève et d'attirbuer des **moyennes certificatives**.

L'enseignant prévient ses élèves, en amont du devoir, du type d'évaluation mené, du coefficient attribué et de sa part dans la moyenne périodique. Cette modalité permet ainsi d'éviter une pression permanente pour les élèves.

Dans l'établissement, un bac blanc est organisé durant le 2ième trimestre pour les Terminales : philosophie et enseignements de spécialité et durant le 2ième semestre pour les Premières : Français (écrit et oral) et Mathématiques. Les copies sont anonymées et les corrections sont croisées. Un grand oral blanc est également organisé au 3ième trimestre pour les élèves de Terminale.

Les familles sont destinataires de deux documents périodiques (trimestriels ou semestriels) : le **bulletin scolaire et le relevé de notes.**

CONTRÔLE CONTINU ET ASSIDUITÉ

Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du code de l'éducation et repris dans le règlement intérieur du lycée, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. À ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui

leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées.

Deux cas de figure peuvent se présenter quand le seuil minimal de notes n'est pas atteint :

- ***la moyenne trimestrielle/semestrielle de l'élève n'est pas significative** : **évaluation de rattrapage***

Malgré les situations d'évaluation de rattrapages proposées par l'enseignant au fil de la période (trimestre ou semestre), si le seuil minimal du nombre de notes tel que défini par le projet d'évaluation de la discipline n'est pas atteint pour permettre d'établir une moyenne trimestrielle représentative, l'enseignant peut organiser durant la semaine précédant la session de conseils de classe en partenariat avec la vie scolaire une **évaluation de rattrapage**. L'enseignant peut alors pondérer le devoir de rattrapage avec un coefficient supérieur au coefficient d'une évaluation bilan.
Si, à la fin du trimestre (ou semestre), et notamment en préparation des conseils de classe, l'enseignant estime qu'il ne peut pas établir de moyenne significative faute d'un nombre suffisant de notes significatives, il peut choisir d'indiquer sur le bulletin de l'élève que la moyenne est «**Non représentative**». Cette alerte indique à l'élève et à sa famille qu'une difficulté va se poser pour la note du baccalauréat et dans son dossier Parcoursup avec l'indication « **En attente** ». Dans ce cas, une évaluation de remplacement pourra être organisée.

- ***la moyenne annuelle de l'élève n'est pas significative : évaluation de remplacement***

Si l'élève n'a pas trois moyennes trimestrielles ou deux moyennes semestrielles représentatives, il revient à l'équipe pédagogique de décider, au vu de la situation de l'élève si ses résultats sont représentatifs du niveau qu'il a atteint et si sa moyenne annuelle peut être retenue.
Si ce n'est pas le cas, une **évaluation de remplacement** est organisée par l'établissement. **La note ainsi obtenue remplace la moyenne annuelle de l'élève dans cet enseignement**. Cette situation devrait, par définition, être exceptionnelle puisque tout élève absent ponctuellement fait l'objet d'un suivi lui permettant d'avoir une moyenne significative pour chaque trimestre/semestre.
Seule l'absence non justifiée à cette évaluation de remplacement permet l'attribution de la note 0 conformément à la réglementation du baccalauréat au titre de la moyenne annuelle. En cas d'absence justifiée à cette évaluation de remplacement, le candidat est à nouveau convoqué. **En cas d'absences répétées à ces convocations, justifiées ou non, alors la note 0 est in fine attribuée.**

AMÉNAGEMENTS :

Les aménagements aux examens sont demandés par les familles via la plateforme Incluscol. L'acceptation définitive des demandes se fait par le médecin de l'Education Nationale lors de commissions médicales départementales.

Pour les épreuves de contrôle continu sont mis en place les aménagements prévus dans le cadre du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Lorsque le tiers temps ne peut être mis en œuvre pour les évaluations réalisées dans le cadre des cours, les sujets et les modalités d'évaluation sont alors adaptés pour compenser les difficultés de gestion du temps.

FRAUDE :

La fraude ou la tentative de fraude peuvent prendre des formes multiples parmi lesquelles on peut citer : le plagiat, la communication entre les candidats pendant une épreuve, l'utilisation d'informations, de documents ou de moyens de communication non autorisés, l'utilisation de copies annotées, le vol, le recel ou la diffusion de sujets ou de corrigés, l'utilisation de la calculatrice lorsque celle-ci n'est pas autorisée, le copiage. L'utilisation de l'intelligence artificielle sans l'accord explicite de l'enseignant constitue une fraude.

Une fraude ou tentative de fraude au contrôle continu est susceptible d'être considérée comme une fraude à l'examen.

Pour les évaluations sommatives à caractère certificatif, afin de prévenir toute fraude, le protocole suivant sera appliqué :

Les téléphones, les montres connectées et de manière générale tout appareil doté d'une mémoire électronique seront éteints, déposés dans les cartables qui seront placés sous le tableau.

L'utilisation de tout appareil permettant des échanges ou de la consultation d'information est interdite et susceptible de sanctions pour suspicion de fraude. Les sanctions peuvent concerner aussi bien les auteurs que les complices d'une fraude.

Un procès-verbal détaillant les circonstances de la fraude sera rédigé par le surveillant de salle et transmis au chef d'établissement dans les plus brefs délais.

Chaque discipline présente ci-dessous son projet d'évaluation qui est également publié sur l'ENT de l'établissement :

LISTE DES DISCIPLINES

EMC (enseignement moral et civique) 6
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE 6
FRANÇAIS 6
HISTOIRE-GEOGRAPHIE et spécialité HGGSP 7
LANGUES VIVANTES 7
PHILOSOPHIE 8
MATHEMATIQUES tronc commun et spécialité Mathématiques 8
Spécialité Cinéma-Audiovisuel 9
Spécialité HLP (Humanités Littérature Philosophie) 11
Spécialité PHYSIQUE-CHIMIE voie générale et technologique 11
Spécialité SES (Sciences Economiques et Sociales) 11
Spécialité SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) 12
Spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques) 13
Spécialité SI (Sciences de l'Ingénieur) 13
STI2D 15
STMG 16
EPS 17

EMC (enseignement moral et civique)

Principes collectifs communs à l'ensemble du cycle terminal :		
Calcul d'une moyenne :	***Diversité des formes d'évaluation :***	***Publicité des résultats :***
Celui-ci est réalisé à partir de deux notes au minimum : - une note individuelle. - une note collective (travail de groupes). Selon les choix de l'enseignant(e), ces deux notes évalueront un travail écrit et un travail à l'oral.	Les professeur(e)s mobilisés dans l'EMC peuvent utiliser une grande diversité de formes d'évaluation, selon leurs besoins pédagogiques : exposé à l'oral, affiches, quizz, production numérique, etc.	Pour les classes de Terminale, les heures d'EMC sont effectuées par semestre alors que la notation est trimestrielle. Par mesure d'équité entre les élèves, il est décidé que les notes obtenues soit au 1er semestre soit au second seront toutes rentrées dans *Pronote* pour le 3ème trimestre. En revanche, une appréciation est portée sur le bulletin au 1er trimestre (pour les groupes ayant EMC au Semestre 1) et reproduite ou complétée au 2ème trimestre, et au 2nd puis 3ème trimestre (pour les groupes ayant EMC au Semestre 2).
Les compétences évaluées par les professeur(e)s d'EMC le sont dans le cadre d'un projet semestriel ou bien elles sont évaluées par une suite d'évaluations indépendantes, selon les besoins pédagogiques des enseignant(e)s. Les capacités ciblées sont celles de l'argumentation orale par le débat ou d'autres formes d'expression orale, mais aussi la recherche documentaire, la réflexion individuelle des élèves et la mobilisation de leur sens critique.		

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Evaluations disciplinaires (SVT ou Physique-Chimie).
En SVT : à chaque période (trimestre ou semestre), au moins 2 devoirs surveillés individuels (coefficient 2) et des travaux de groupe (coefficient 1).

En classe de première, le projet numérique et expérimental est évalué sur deux aspects : mise en œuvre du projet, et présentation des résultats expérimentaux (coefficient 2).

En Physique- chimie :

L'évaluation sera composée d'évaluations individuelles (affectées d'un coefficient 1 au minimum) et de travaux réalisés en groupes (affectée d'un coefficient 0,5 au minimum).
Le nombre total d'évaluations sera propre à chaque enseignant mais la somme des coefficients affectée aux travaux de groupe ne pourra dépasser 50% des coefficients comptant pour la moyenne périodique (trimestrielle ou semestrielle).

FRANÇAIS

Les notes certificatives sont celles des épreuves anticipées en fin d'année de première.

Les notes du contrôle continu se construisent sur la quantité minimale de 12 notes dans l'année. Ces 12 notes se distinguent pour 60 % en notes formatives et 40 % en notes sommatives. Les types de devoirs sont variés et dépendent du travail fait en classe ainsi que des besoins particuliers des élèves. Ces devoirs incluent de l'écrit et de l'oral, des notes individuelles ou collectives, des devoirs préparés en classe ou à la maison qui peuvent résulter d'une préparation ou du déroulé spontané du cours.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE et spécialité HGGSP

Principes collectifs communs à l'ensemble du cycle terminal :
Chaque enseignant effectuera un minimum de deux évaluations par période dont, au moins, une évaluation formative et une évaluation bilan. La distinction entre la nature formative/ formatrice des évaluations et la nature bilan de celle-ci apparaîtra clairement sous la forme de catégorie distinctes dans *Pronote* ainsi que dans l'intitulé des devoirs créés. Des évaluations communes pourront être organisées en fonction des besoins pédagogiques dans la mesure du possible. Afin de tenir compte de la diversité des publics, la progression est laissée à la liberté de chaque enseignant.

	SÉRIE GÉNÉRALE	SÉRIE TECHNOLOGIQUE	SPÉCIALITÉ H.G.G.S.P.
NIVEAU - PREMIÈRE	L'évaluation des élèves de 1ère reposera sur la répartition suivante des formes d'évaluation : - 60% de la moyenne certificative sera composé d'évaluation(s) bilan(s). - 40% de la moyenne certificative sera composé d'évaluation(s) formative(s). Cet engagement est valable par période (semestre) et donc pour toute l'année scolaire*.		
NIVEAU - TERMINALE	L'évaluation des élèves de Terminale reposera sur la répartition suivante des formes d'évaluation : - 70% de la moyenne certificative sera composé d'évaluation(s) bilan(s). - 30% de la moyenne certificative sera composé d'évaluation(s) formative(s). Cet engagement est valable par période (trimestre) et donc pour toute l'année scolaire*.		
PRINCIPES COLLECTIFS DU CYCLE TERMINALE	Les 3 capacités type bac seront évaluées en formatif et/ ou en évaluation bilan dans l'année et ceci sur les 2 années du cycle Terminale : analyse critique de documents, question problématisée (composition), construction graphique.	Toutes les capacités type bac seront évaluées en formatif et/ ou en évaluation bilan dans l'année et ceci sur les 2 années du cycle Terminale : confronter des documents/ analyser des documents et mobiliser et resituer des connaissances. Les évaluations bilan seront construites sur le modèle de la Banque Nationale des Sujets.	Les 2 capacités type bac seront évaluées en formatif et/ ou en évaluation bilan dans l'année et ceci sur les 2 années du cycle Terminale : la composition, l'analyse critique de documents. Le travail de construction de schéma ou croquis d'appui (à la composition) sera travaillé dans le cadre d'exercice formatif.

LANGUES VIVANTES

En tronc commun, les évaluations bilan compteront à hauteur de 75% et les évaluations formatives à hauteur de 25% dans la moyenne. Toutes les compétences seront évaluées lors du cycle terminal. En ce qui concerne l'expression orale, une épreuve orale aura lieu en terminale en tronc commun pour les séries générales et en ETLV pour les séries technologiques pour la LVA et une épreuve orale aura lieu en terminale pour les séries générales et les séries technologiques en LVB.

En AMC, des évaluations de type bac et des évaluations formatives seront proposées sur l'ensemble du cycle terminal.

PHILOSOPHIE

Trois notes au moins par trimestre. Au moins **un** exercice type bac par trimestre = dissertation ou explication de texte. Les autres notes sont composées d'exercices de type **formatif**, ces exercices pourront être oraux ou écrits (contrôle des connaissances, exercice portant sur des points de méthodologie, exposés, débats). Les devoirs type Bac recevront un coefficient supérieur à celui des exercices formatifs. Organisation **une fois par an d'un bac blanc** : dissertation ou explication de texte pour tous les élèves du cycle Terminales, en 4 heures dans **les conditions réelles** du Bac. L'absence à un devoir entraîne un **rattrapage** le mercredi après-midi. L'équipe de philosophie insiste sur le fait que le rattrapage doit être **à l'initiative** de l'élève qui se rapprochera spontanément de son professeur pour justifier son absence.

MATHEMATIQUES tronc commun et spécialité Mathématiques

Principe commun du cycle terminal
✔ Les évaluations formatives peuvent prendre des formes variées : contrôle de connaissances, de savoir faire, évaluation orale, travaux de groupe… ✔ Les évaluations sommatives sont les devoirs bilan et le bac blanc. ✔ Les coefficients associés aux évaluations sommatives seront supérieurs à ceux des évaluations formatives. ✔ Les devoirs en temps libre ne compteront pas dans le calcul de la moyenne certificative.

	Niveau 1ère	**Niveau Terminale**
	Les évaluations sommatives compteront entre 51 % et 70 % et les évaluations formatives compteront entre 30 % et 49 % de la moyenne certificative.	Les évaluations sommatives compteront entre 61 % et 90 % et les évaluations formatives compteront entre 10 % et 39 % de la moyenne certificative.
Série générale spécialité maths	Minimum 3 évaluations sommatives par semestre Un bac blanc au 2ème semestre	Minimum 2 évaluations sommatives par trimestre. Un bac blanc au 2ème trimestre
Série générale non spécialité maths	Minimum 2 évaluations sommatives Un bac blanc au 2ème semestre.	
Série technologique	Minimum 3 évaluations sommatives par semestre Un bac blanc au 2ème semestre	Minimum 2 évaluations sommatives par trimestre. Un bac blanc au 2ème trimestre pour la filière STI2D
Option maths de Terminale		Minimum 2 évaluations sommatives par trimestre.

Spécialité Cinéma-Audiovisuel

Principe de l'évaluation :

- ✓ favoriser une variété de situations engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites ou orales, théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives
- ✓ dans l'évaluation de la dimension pratique, privilégier le cheminement de la réflexion, la démarche créative de l'élève et sa capacité à les défendre ;
- ✓ favoriser les situations où l'élève identifie et justifie ses choix artistiques, à travers une diversité de supports
- ✓ associer dès que possible la dimension théorique et la dimension pratique des apprentissages, et mesurer la capacité de réinvestissement de l'élève ;
- ✓ favoriser le croisement des évaluations par des professeurs et des intervenants professionnels.

Type d'évaluations :

Première		
Évaluation de type sommative		
Ecrit	**un écrit** de type baccalauréat en 3h 30 1ère Partie. Analyse argumentée d'une séquence 2nd Partie Réécriture Ou Sujet de réflexion à partir des connaissances et documents	50%
Oral	**un oral** de type baccalauréat (renonçant) - sur un des projets de réalisation assorti des documents de création. sur un des 6 films au choix travaillés pendant l'année.	
Évaluation de type formative		
Eléments du carnet de création	**Au moins deux éléments parmi** Synopsis Scénario Note d'intention Plans au sol Storyboard	50 %
Ecrit	Type bac **au moins un exercice de chaque type**	
Pratique	**Au moins deux éléments parmi** Exercice de prises de vue Exercice son Exercice montage	
Autre	Rédaction d'une critique Exposé Oral sur un projet	

Terminale		
Évaluation de type sommative		
Ecrit	**un écrit** de type baccalauréat en 3h 30 1ère Partie. Analyse argumentée d'une séquence 2nd Partie Réécriture Ou Sujet de réflexion à partir des connaissances et documents	60%
Oral	**un oral** de type baccalauréat sur les films du programme limitatif et sur le court métrage assorti de son carnet de création	
Évaluation de type formative		
Eléments du carnet de création	**Au moins deux éléments parmi** Synopsis Scénario Note d'intention Plans au sol Storyboard Bilan réflexif	40 %
Ecrit	Type bac **au moins un exercice de chaque type** - Analyse argumentée d'une séquence - Réécriture - Sujet de réflexion à partir des connaissances et documents	
Autre	Exercices écrits de différentes natures Exercices pratiques de différentes natures	

Spécialité HLP (Humanités Littérature Philosophie)

12 notes (au minimum sur l'année) en Premières comme en Terminales : ces 12 notes forment un ensemble et seront à **répartir** entre le professeur de lettres et le professeur de philosophie. Cette répartition est laissée à leur discrétion (idéalement 6 notes en philo et 6 notes en lettres). Les 12 notes sont réparties sur deux semestres en Premières et 3 trimestres en Terminales. Il y aura deux types d'évaluation : les formatives pourront être au coefficient 1 (tous types d'exercices écrits et oraux pour vérifier l'acquisition des connaissances) et l'évaluation sommative aura un coefficient supérieur ou égal (par exemple : coefficient 1 ou 2) qui correspond à une épreuve type Bac.

Spécialité PHYSIQUE-CHIMIE voie générale et technologique

1. Le nombre total d'évaluations sera propre à chaque enseignant et respectera un minimum de 3 évaluations sommatives (éventuellement complété par des évaluations formatives) par période semestrielle ou par période trimestrielle (bac blanc compris pour les terminales), sauf cas de force majeure.

2. Des évaluations formatives (test de connaissances (durée courte), quiz en classe, exercice en classe, devoir maison, exposé, présentation orale, travail en groupe, manipulations expérimentales, ...) pourront être pris en compte dans le calcul de la moyenne, afin de permettre un équilibre de l'ensemble des compétences évaluées en sciences-physiques.

3. Les coefficients attribués à chaque type d'évaluation seront harmonisés par niveau.
Les évaluations individuelles seront affectées d'un coefficient 1 à minima et toute évaluation réalisée en groupe sera affectée d'un coefficient 0,5 à minima.

4. Toute absence à une évaluation sommative donnera lieu à un rattrapage sur un créneau libre de la semaine en fonction de l'emploi du temps de l'élève, sauf cas particulier à l'appréciation de l'établissement.

Spécialité SES (Sciences Economiques et Sociales)

Objectifs et formes des évaluations : Les évaluations formatives peuvent prendre des formes variées (contrôle de connaissances, de savoir-faire, à l'écrit et à l'oral ; travaux de groupe en classe, exposés, revues de presse, etc…). Elles peuvent donner lieu à une notation. Les évaluations sommatives prennent souvent la forme d'épreuves de type bac (partielles ou complètes, sur des durées de 1, 2 ou 4 heures). Les évaluations sommatives ne sont pas de même nature en début et en fin d'année du fait de la progressivité des apprentissages, et d'un travail progressif sur la méthodologie des épreuves finales. Les coefficients associés aux évaluations sommatives sont toujours supérieurs à ceux des évaluations formatives.

Evaluations en classe de première :

- ✓ Au semestre 1: Evaluations de fin de chapitre de 1h à 2h (évaluation des compétences préparant aux attendus de l'épreuve composée).
- ✓ Au semestre 2: au moins 1 épreuve composée de 2h, les sujets sont élaborés en partie avec la banque nationale de sujets.
- ✓ Au premier semestre, le nombre d'évaluations formatives peut être prépondérant sur celui des évaluations sommatives. C'est l'inverse au second semestre.

Évaluation en classe de terminale : La préparation des élèves à l'épreuve finale du mois de mars nécessite :

- ✓ l'organisation de devoirs surveillés de 4h (la dissertation étant une épreuve non fractionnable).
- ✓ Deux épreuves d'entraînement de type bac seront organisées, en fin de 1er trimestre puis en cours de 2ème trimestre.

Spécialité SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)

Les évaluations en spécialité SVT classe de terminale, par trimestre :

Evaluation des compétences générales (coefficient 3) :
2 ou 3 évaluations de type BAC sous forme de Devoir Surveillé (individuel sur table en classe) .
1 ou 2 test(s) de connaissances, affectés d'un coefficient 0.5.

Evaluation des compétences expérimentales (coefficient 1) : au moins 4 évaluations en classe seul ou en groupe**.**

Les évaluations en spécialité SVT classe de première, par semestre :

Evaluation des compétences générales (coefficient 3) :
2 ou 3 évaluations sur un modèle d'un des 2 exercices de l'épreuve du BAC par période sous forme de Devoir Surveillé (individuel sur table en classe).
1 ou 2 test(s)de connaissances, affectés d'un coefficient 0.5.

Evaluation des compétences expérimentales (coefficient 1) : au moins 4 évaluations en classe individuelle, en binôme ou en groupe, par période

Evaluationsformatives/ évaluations sommatives

Les évaluations formatives ne sont pas prises en compte dans le calcul des moyennes.

Nous ne souhaitons pas compter les évaluations formatives (même à coefficient moindre) dans la moyenne car cela reviendrait à en faire des évaluations sommatives voire certificatives.

Spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques)

Types et Modalités d'Évaluation en Numérique et Sciences Informatiques (NSI)

Selon les attendus disciplinaires et les instructions du professeur, les évaluations peuvent être écrites ou orales, individuelles ou en groupe, effectuées en classe ou à la maison ou sur support numérique.

Les évaluations sommatives sont des devoirs bilans sur un ou plusieurs chapitres et le bac blanc (Terminale).

Les évaluations formatives sont généralement des travaux de groupes en classe, des travaux à la maison, des QCM de connaissances, des petits exercices à trous pour les programmes, des évaluations sur des activités pratiques, des exercices défis en groupe ou individuel + oral. (Les évaluations peuvent être connectées et déconnectées).

Remarque : Les DM peuvent compter dans la moyenne pour remotiver les élèves en difficulté.

Niveau 1ère NSI	Niveau terminale NSI
Evaluation formative : coefficient 1 Travail de groupe ou à la maison (coef 0,5 ou 0), QCM de connaissances, petits exercices à trous. Evaluations déconnectées. Evaluations sur des activités pratiques notéss, défis en groupes ou individuels. Oral	Evaluation formative : **coefficient 1** QCM de connaissances, petits exercices à trous. Evaluations déconnectées. Evaluations sur des activités pratiques notées, défis en groupex ou individuels. Oral.
Evaluation sommative : coefficient 2 Mini projet : 1 par semestre par enseignant (2 par semestre pour les deux enseignants) + devoirs bilans	**Evaluation sommative : coefficient 2** Evaluations de type bac, mini projet, activités pratiques basées sur les ECE.

Spécialité SI (Sciences de l'Ingénieur)

Spécialité Si	Période 1	Période 2	Période 3
1ère Si	**Semestre 1** * **4 Notes** (1note /Séquence) : Bilan de la séquence. - Évaluation en individuel (coef. 2) * **1 note** de AP : Note d'activité pratique de groupe(coef. 1)	**Semestre 1** * **4 Notes** (1note /Séquence) : Bilan de la séquence. - Évaluation en individuel (coef. 2) * **1 note** de AP : Note d'activité pratiquede groupe (coef. 1) **Poids moyenne globale période 2 : 1/3** ---------- * **1 note** de devoir commun 2h (sujet BNS) : coef 2 **Poids du devoir commun : 2/3**	
Term Si	**Trimestre 1** ***3 Notes** (1note /Séquence) : Bilan de la séquence - Évaluation individuelle (coef. 2) * **1 note de AP** : Note d'activité pratique de groupe (coef. 1) * **1 note :** Démarche de projet (coef. 1)	**Trimestre2** * **3 Notes** (1note /Séquence) : Bilan de la séquence - Évaluation individuelle (coef. 2) * **1 note de AP** : Note d'activité pratiquede groupe (coef. 1) * **1 note :** Démarche de projet (coef. 1)	**Projet Si** * **1 note** 1 RP (Revue de Projet) : Bilan de l'avancement du Projet en individuel (coef. 1) * **1 note** de soutenance orale en individuel (coef. 1) * **1 note** sur Modélisation -Simulation : Note d'activité Projet (coef. 1)

Remarque :

- En cas de force majeure, le projet d'évaluation sera adapté.
- La durée de l'évaluation sera comprise entre 1h et 1h30.

- **STI2D**

- *Les évaluations se feront en suivant le protocole défini ci-dessous sauf en cas de force majeure où les évaluations seront adaptées.*
-

Discipline		1er semestre ou trimestre	2esemestre ou trimestre	3etrimestre
1ère	IT	**Type d'évaluation** : 3 en cours de formation et 3 bilans sous forme d'évaluations écrites. **Durées :** De 30 à 60 minutes	**Type d'évaluation** : 3 bilans sous forme de revues de projet, de soutenance orale et modélisation. **Durées :** De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral	
	I2D	**Type d'évaluation** : 2 en cours de formation et 3 bilans sous forme d'évaluations écrites, de soutenance orale, de croquis, … **Durées :** De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral	**Type d'évaluation** : 1 en cours de formation et 3 bilans sous forme d'évaluation écrites et modélisation **Durées :** De 30 à 60 minutes	
Tle	2I2D Tronc commun	**Type d'évaluation** : 1 en cours de formation et 2 bilans sous forme d'évaluations écrites, de soutenance orale, TD en groupe, … **Durées :** De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral	**Type d'évaluation** : 1 en cours de formation et 2 bilans sous forme d'évaluations écrites, de soutenance orale, TD en groupe, … **Durées :** De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral	**Type d'évaluation** : 3 bilans sous forme de revue de projet, de soutenance orale, de modélisation… **Durées** : De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral
	2I2D Spécialités	**Type d'évaluation** : 3 bilans sous forme d'évaluations écrites, de soutenance orale, modélisation, … **Durées :** De 30 à 60 minutes et environ 10 min pour les travaux à l'oral	**Type d'évaluation** : 3 évaluations écrites et/ou orales **Durées :** De 30 à 60 minutes	

- Toutes les évaluations seront pondérées de la façon suivante : Évaluation individuelle coefficient 2 / Évaluation en groupe coefficient 1.
- Evaluations courtes possibles en débuts de séances afin de vérifier l'apprentissage régulier des leçons.

STMG

Les évaluations se feront en suivant le protocole défini ci-dessous sauf en cas de force majeure où les évaluations seront adaptées

Discipline		1er semestre ou trimestre	2esemestre ou trimestre	3etrimestre
1ère	**Sciences de gestion et numérique**	**Type d'évaluation** : ➢ Au minimum 2 évaluations sommatives ➢ Au minimum 4 évaluations formatives	**Type d'évaluation** : ➢ Au minimum 2 évaluations sommatives ➢ Au minimum 4 évaluations formatives	
	Droit Economie	**Type d'évaluation** : Au minimum 4 évaluations sommatives et/ou formatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 4 évaluations sommatives et/ou formatives	
	Management	**Type d'évaluation** : Au minimum 4 évaluations sommatives et/ou formatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 4 évaluations sommatives et/ou formatives	
Tle	**MSDGN**	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives
	Droit Economie	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives et/ou formatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives et/ou formatives	**Type d'évaluation** : Au minimum 3 évaluations sommatives et/ou formatives

- Les évaluations formatives seront notées avec un coefficient faible et/ou avec une appréciation

- Les évaluations sommatives (bilan) auront un coefficient 2 fois plus élevé (au minimum) que les évaluations formatives.

EPS

Principes d'évaluation (AFL=attendus fin de lycée) pour le bac

- ✓ L'**AFL 1** s'évalue le jour du CCF (2 évaluateurs dont l'enseignant de la classe)
- ✓ L'**AFL 2** et l'**AFL 3** s'évaluent au fil de la séquence d'enseignement et éventuellement le jour de l'épreuve
- ✓ **L'AFL 1** permet d'évaluer la capacité de l'élève à produire et analyser des efforts adaptés au gain recherché.
- ✓ **L'AFL 2** permet d'évaluer la capacité de l'élève à connaître des principes d'entraînement. **L'AFL 3** permet d'évaluer la capacité de l'élève à juger et coacher un partenaire

AFL1 noté sur 12 et AFL2 et 3 notés sur 8 pts Note du bac=moyenne des 3 CCF

Demi-fond	**Sauvetage**	**Acrosport (ou gym/chorégraphie contraintes covid)**	**Volley/Hand**	**Badminton**	**Musculation**
AFL1 : s'engager pour produire une performance maximale	**AFL1 :** capacité à adapter son déplacement aux contraintes du parcours	**AFL1** : Réaliser et maîtriser des formes corporelles de plus en plus complexes techniquement Composer et présenter un enchaînement à visée esthétique/ acrobatique	**AFL1 :** -S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu Faire des choix en fonction des forces de l'adversaire et des siennes	**AFL1** :S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu (simple et double) Faire des choix en fonction des forces de l'adversaire et des siennes	**AFL1** : produire et analyser une séance de musculation en fonction du projet de l'élève : gain de puissance et/ou d'explosivité musculaire ou tonification, de renforcement musculaire
AFL2 : -Se préparer, récupérer à un effort spécifique -Construire et réguler un projet de course pour performer.	**AFL2** : S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité**.** -construire et réguler un projet pour performer	**AFL 2** : Se préparer et s'engager, au niveau individuel et collectif, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.	**AFL2** :se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif o	**AFL2 :** Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	**AFL2 :** S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés.
AFL3 : assurer différents rôles Coach, Observateur, Partenaire entrainement/Juge	**AFL3** : Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité Différents rôles : partenaire d'entrainement, coach, juge/observateur	**AFL3** : assumer des rôles au service de la prestation collective. -juge, aide, parade, chorégraphe.	**AFL3** : Assurer les rôles d'observateur, coach, d'arbitrage et partenaires d'entrainement	**AFL3** : Assurer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. : arbitre, organisateur, coach,	**AFL3** : Coopérer pour faire progresser Assumer les rôles de coach et juge

RAPPEL. **Les notes de trimestre ne sont pas les notes de CCF** (L'implication dans la pratique et les différents rôles sociaux, le sérieux, les progrès sont pris en compte et **évalués tout au long de la séquence** par l'enseignant responsable du groupe.